



SPORT UNIVERSITAIRE

GUIDE DE L'ARBITRAGE 2023-24

**" ARBITRER C'EST AVOIR UNE
CONNAISSANCE ENCORE PLUS POUSSÉE
DE SON SPORT "**

BASKET / HAND / FOOT / VOLLEY / RUGBY

Sommaire

Préface	p.3
1 - Désignations	p.4
2 - Arrivée au match	p.4
3 - Coordonnées des équipes	p.5
4 - Feuille de match	p.5
5 - Vérification des licences	p.6
6 - Résultats & feuilles de match	p.6
7 - Indemnisation des rencontres	p.7
8 - Règlements particuliers	p.8



Préface

*« Instance de raison dans le torrent affectif des joueurs et des spectateurs, **l'arbitre comme le juge** est pour bien des sportifs un mal nécessaire. **Il est l'esprit de la loi du jeu** »*

Arbitrer c'est prendre des décisions au regard de faits et en fonction de règles établies. L'arbitre est le garant de l'éthique, des valeurs du sport sur le terrain. Son rôle est de faire respecter les règles du jeu et d'assurer la sécurité des joueurs.

C'est pourquoi, l'arbitrage universitaire requiert les mêmes exigences et les mêmes compétences que l'arbitrage fédéral. Il existe néanmoins une différence sur le plan des modalités d'organisation des rencontres et sur l'état d'esprit qui règne autour des matchs.

En effet, la Ligue du Sport U gère plus de 40 sports et souvent plusieurs championnats le même jour. Aussi les formalités appliquées aux matchs sont souvent allégées (table de marque, délégués, bénévoles...). Pour autant, cela ne doit en rien nuire au sérieux et à la rigueur apportés au bon déroulement des rencontres.

De plus, il est important que l'arbitre prenne en compte le profil « étudiant » des joueurs et celui du public. Certains aspects liés à tout ce qui entoure la compétition (formalités protocolaires, gestion du banc et du public, ...) doivent être appréhendés avec discernement et bon sens : autrement dit l'esprit peut l'emporter sur la règle.

SOYEZ LES ACTEURS DU FAIR-PLAY !

BONNE SAISON A TOUS.

1 - Désignations

Les désignations tiennent compte, dans la mesure du possible, de vos disponibilités horaires, des éventuels matchs auxquels vous participez en tant que joueur, et de toutes les informations que vous voudrez bien porter à notre connaissance. (cours, maladie, vacances...). Pensez à bien nous transmettre ces informations.

a) Envoi des désignations

Les désignations sont envoyées par mail le vendredi pour les matches du jeudi suivant (Nantes-St Nazaire) et le mercredi pour la semaine suivante (Angers-Le Mans).

b) Confirmation de présence

Suite à votre désignation, vous devez confirmer votre disponibilité à la Ligue PDL le plus tôt possible :

- Tél : 02.40.94.49.50
- sms Nantes : 06.38.02.37.61- Angers : 07.69.40.01.12
- mail : paysdelaloire@sport-u.com

2- Arrivée au match

Vous devez être présent sur le lieu de la rencontre au minimum 15 minutes avant le coup d'envoi, en possession de :

- Votre tenue officielle (pour les arbitres fédéraux)
- Votre polo officiel (pour les arbitres formés en Universitaire)
- Votre sifflet et vos éventuels cartons
- Les informations administratives de la rencontre

Veillez à ce que les 2 équipes aient complété la feuille de match qu'elles sont censées apporter.

Les matchs doivent débuter et finir à l'heure prévue !

Lorsque 2 matches FFSU sont à la suite, le 1er ne doit pas déborder sur les horaires du second.

Vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter le 1er match à l'heure prévue (diminution de la durée du match), et démarrer le 2nd match à l'heure indiquée sur le calendrier.

Si vous arrivez en retard et que le match a débuté, vous pourrez prendre la direction de la rencontre uniquement avec l'accord des deux entraîneurs ou capitaines.

3 - Coordonnées des équipes

Les coordonnées des capitaines d'équipes peuvent vous être transmises à votre demande. Elles ne sont pas en ligne.

4 - Feuille de match

La feuille de match doit être remplie sous la responsabilité de l'arbitre : **un match ne pourra pas débiter tant que la feuille de match ne sera pas dûment complétée par les deux équipes.**

Il est de votre devoir de vérifier que toutes les rubriques soient bien renseignées.

a) Avant la rencontre

Les informations administratives à renseigner :

- Date
- Lieu
- Horaire
- Niveau (district, académie, régional, national)
- Noms des équipes
- **Liste des joueurs et entraîneurs**
 - Numéros de licences FFSU
 - Noms et prénoms

L'entraîneur, comme les joueurs, doivent posséder une licence de l'année en cours.

b) Après la rencontre

Les informations administratives à renseigner

- Score final
- Equipe gagnante
- Les blessures éventuelles
- Les exclusions, disqualifications
- Signatures des deux capitaines
- Nom, prénom et signature de l'arbitre

5 - Vérification des licences

La vérification des licences **et CARTES D'ETUDIANTS** doit être effectuée avant chaque rencontre. Le plus important est que chaque personne participant à une rencontre se trouve en capacité de justifier de son appartenance à une école ou université.

Chaque équipe doit présenter avant la rencontre :

- Le **listing des licenciés** enregistrés sur le serveur de la FFSU (ou carte-licence de chaque joueur)
- **Les CARTES D'ETUDIANTS avec photos sont obligatoires**
 - En cas d'absence de photo sur la carte d'étudiant, la présentation d'une pièce d'identité avec photo est obligatoire.
 - En cas d'absence de carte d'étudiant, le joueur doit pouvoir apporter la preuve qu'il est réellement étudiant (vérification internet, contact avec l'établissement...).

Sans carte d'étudiant, ou d'un justificatif d'inscription à l'université ou l'école représentée, **le joueur concerné ne pourra pas participer à la rencontre.**

6 - Résultats & feuilles de matchs

Rappel : une feuille de match doit obligatoirement être remplie par les deux équipes avant le début du match.

C'est l'équipe nommée en premier sur le calendrier (receveuse) qui fournit la feuille de match - à retirer à la Ligue PDL ou à imprimer sur :
www.sport-u-paysdelaloire.com - Rubrique "Sports co"

a) Transmission des résultats et feuilles de match

- L'arbitre doit communiquer **le score à la Ligue** en précisant bien le sport et les équipes concernées :
 - **NANTES**
 - **tél : 02.40.94.49.50**
 - **sms : 06.38.02.37.61**
 - **mail : scivique-nantes@sport-u.com**
 - puis déposer la feuille de match à la Ligue du Sport U (scan possible par mail)
→ **8 impasse Charles Chassin - 44300 Nantes**
- **ANGERS**
 - **tél : 02.40.94.49.50**
 - **sms : 07.69.40.01.12**
 - **feuilles de match à envoyer par mail : scivique-angers@sport-u.com**

7 - Indemnisation des rencontres

En fonction du sport, du niveau de la rencontre ou de la formule de championnat, le montant des indemnisations et le mode de règlement peuvent varier. L'indemnité est versée par la Ligue sous forme de chèque ou virement.

Afin d'être indemnisé, vous devez impérativement adresser à la ligue, **une fiche d'indemnités d'arbitrage** ainsi que la feuille de match (mail possible).

En l'absence de l'un de ces deux documents, aucun paiement ne sera possible.

SPORT	Arbitres du Chpt de District			Chpt Interligues	
	Officiels et CUA 2 (*)	CUA 1 validés et UNSS	En formation	Officiels	cua2 (selon expérience)
BASKETBALL	25€	15 €	15 €	Entre 25 et 35€ en fonction des sports	
HANDBALL	25€	15 €	15 €		
VOLLEYBALL - arbitre	25€	15 €	15 €		
VOLLEYBALL - marqueur					
FOOTBALL - arb centre	25€	15€	15 €		
FOOTBALL - assistant					
RUGBY	35€ (sauf cua)	25 € (cua2 seult)			

- **Arbitre "officiel"** : étudiant ou non-étudiant, qui possède ou a déjà possédé une carte d'arbitre (ligue ou comité départemental de sa discipline)
- **Arbitre CUA 1 ou CUA 2** : étudiant qui a validé une formation d'arbitre universitaire
- **Arbitre en formation CUA** : étudiant qui suit une formation d'arbitre universitaire proposée par la Ligue PDL du Sport U.

a) Procédure en cas de forfait

- Absence(s) d'équipe(s)
Si une des deux équipes ou les deux équipes sont absentes, vous devez prévenir la Ligue le jour même par téléphone ou sms en indiquant que vous n'avez pas arbitrer la rencontre, en précisant les motifs.
Si vous vous êtes déplacé, vous percevrez la moitié de l'indemnité.
- Annulation des matchs
L'annulation générale des matchs pour intempéries ou autre cas de force majeure ne donne pas lieu à une indemnisation.
En cas d'annulation occasionnelle d'un match, la Ligue fera tout son possible pour vous contacter par téléphone ou mail, mais ne pourra nullement être tenue pour responsable.

8 - Règlements particuliers

Le sport universitaire n'est pas une copie conforme du sport fédéral.

Voici le lien pour accéder à la liste des sports collectifs.

Nb : Les règlements sportifs universitaires sont accessibles en cliquant sur chaque sport :

<http://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/>

Consignes pour les délégués de matches (ou arbitres)

Vous allez représenter la Ligue PDL du Sport Universitaire à l'occasion de l'organisation d'une **phase finale interligues ou NATIONAL** dans l'Académie de Nantes.

Merci de bien vouloir suivre, autant que possible, les consignes suivantes :

Accueil des équipes (et/ou des arbitres)

- Se présenter, se faire connaître auprès des responsables d'équipes, des arbitres, de la table de marque et des gardiens,
- Gérer éventuellement, l'accès aux vestiaires,
- Solliciter les capitaines d'équipes pour que la feuille de match soit remplie rapidement (noms des joueurs et n° de licences FFSU),
- S'assurer de l'éligibilité des participants en collaboration avec les arbitres. (1)
Les capitaines doivent vous présenter LES CARTES D'ETUDIANTS de chaque joueur (preuve qu'ils sont tous inscrits dans le même établissement).
A défaut de carte d'étudiant ou de toute autre attestation ou preuve d'appartenance à l'établissement représenté, le ou les joueurs concernés ne pourront pas jouer (en cas de problème **appeler Adrien Marsaleix 02.40.94.49.50**,
- Vérifier que l'équipe qui accueille respecte les principes de convivialité : packs d'eau, pot de fin de match...

Déroulement sportif

- Vérifier que l'installation est conforme (bancs des remplaçants, protections buts de rugby...),
- Vérifier la table de marque (personnes qualifiées en nombre suffisant, tableau de marque en fonctionnement...),
- Gérer les temps d'échauffement,
- Respecter les horaires de début de rencontres,
- Gérer le temps des rencontres avec les capitaines d'équipes, les gardiens et les utilisateurs suivants,
- Gérer les litiges d'arbitrage (appeler **Adrien Marsaleix 02.40.94.49.50**)
- Interdire les boissons alcoolisées au bord du terrain ou dans le gymnase.

Fin de match

- Inciter les équipes à respecter les lieux sur le plan de la propreté : bouteilles d'eau, straps, débris divers..., dans les poubelles,
- S'assurer du rangement du matériel par les équipes,
- Communiquer les résultats à la Ligue.

Tél de la Ligue : 02.40.94.49.50 ou 06.74.53.39.88

(1) Extrait du règlement FFSU en page 2

3.7.2 Participation des licenciés individuels

La pratique d'un sport collectif ou d'un sport individuel à caractère collectif pour un licencié individuel, s'entend dans les limites suivantes:

- **aucune licence individuelle ni extérieure n'est autorisée en championnat des écoles ni en championnat des IUT**
- il ne peut pratiquer qu'avec une seule association sportive
- le CR Sport U doit donner un avis favorable

Concernant les sports collectifs, le nombre maximum de licenciés individuels (ou extérieur) autorisé est le suivant:

- Rugby à XIII : **4 joueurs**
- Basket-ball, handball, hockey en salle, volley-ball, beach-volley, water-polo, futsal masculin : **1 joueur**
- Football à 11 et à 7, futsal féminin : **2 joueurs**
- Football américain : **5 joueurs**
- Rugby à 15, rugby à 7 : **3 joueurs**

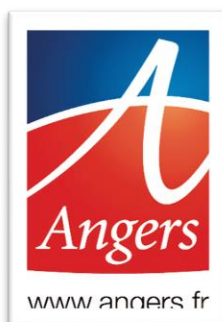
Attention : aucune licence individuelle ni extérieure n'est acceptée en championnat de France des ECOLES, des IUT, ni en critérium volley 4x4

IMPORTANT !

En cas d'absence de représentant de la Ligue du Sport U, c'est l'arbitre qui doit veiller au respect de ces consignes.

En cas d'absence d'arbitre(s) le match doit quand même se jouer.

Les deux capitaines ou responsables d'équipes doivent veiller collégalement au bon déroulement de la rencontre ; en cas de litige contacter le *directeur régional de la Ligue*, **Adrien Marsaleix 02.40.94.49.50**



Ligue Pays de la Loire du Sport Universitaire
8 impasse Charles Chassin - 44300 Nantes - Tél : 02.40.94.49.50
paysdelaloire@sport-u.com - www.sport-u-paysdelaloire.com